

Annexe à la délibération

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités avec majorations allouées aux membres du Conseil Municipal nommément désigné(e)s

FONCTION	TAUX FIXÉ EN RÉFÉRENCE A L'INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE avec majorations au 9 juin 2023
Maire	58,79 %
Adjoint(e)s	22,28 %
Conseill(er)ère délégué(e)	11,79 %
Conseill(er)ère référent(e)	4,42 %